



SESSION  
07/04/2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025  
Reçu en préfecture le 09/04/2025  
Publié le 10 AVR. 2025 S<sup>2</sup>LO  
ID : 007-210703195-20250407-DELIB2025\_039-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29  
Présents : 20  
Absents : 9  
Votants : 26

Pour : 25  
Abstention : 1  
Opposition :

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le sept avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du vingt-cinq mars et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (20) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chezeau, Curtius, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés avec pouvoir (5) : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Chabaud (pouvoir à M. Jouve), Mme Gaillard (pouvoir à Mme Curtius), Mme Garreaud (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Absents (3) : Mme Keskin, Mme Lorenzo, M. Michelon.

Excusée (1) : Mme Gaillard.

Secrétaire : M. Dersi

### Objet : Mise à disposition gratuite de locaux et équipements communaux à des associations

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2144-3 ;

Vu le Code général de la propriété publiques et notamment l'article L.2125-1 ;

Considérant la volonté de la commune de favoriser d'une part l'initiation et le développement de la pratique sportives et les activités mises en place par les associations sportives locales et d'autre part, l'accompagnement éducatif des enfants et adolescents dans le cadre du Programme de Réussite Educative, afin de favoriser leur réussite scolaire et leur participation à la vie sociale ;

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir Délibéré,

**APPROUVE** la gratuité de la mise à disposition des locaux et équipements suivants :

- Skate Park, un bureau administratif et un local de rangement de matériels y attenant au bénéfice de l'association Monteil Slide.
- Locaux au sein des écoles : grande salle d'arts plastiques, bibliothèque, sanitaire, bureau au sein de l'école Rosa Parks et salle de classe au sein de l'école du Centre au bénéfice de l'association Médiacom.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,

Richard DERSI

N° 2025-039